



Apport different pour achat maison

Par albert78

Bonjour,

je vous remercie pour votre aide.

je pose ma question différemment:

nous sommes mariées sans contre de mariage.

nous avons acheté la première maison:

mon épouse apport 30000(ses économies avant mariage) euro,moi pas apport avec un crédit commun50/50.

nous avons vendu cette première maison, pour acheté une deuxième maison,sur l'acte de d'achat,nous avons demandé au notaire de mettre comme apport Mme15000 euro.

Mr 15000 euro (que mon épouse m'a fait une donation).

mais n'a pas fait.

ma question:est ce mon épouse peut faire une donation

de 15000 euro seulement sur le papier,

au moment de la vente de maison, je peux récupérer,

mon apport.je vous remercie

Par yapasdequoi

Doublon

avec

:

<https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/vente-immobiliere/achat-maison-ensemble-t28094.html>